



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 6 FEVRIER 2023

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 25 REPRESENTES : 04</p> <p>DATE DE LA CONVOCATION : Le 31 janvier 2023</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : Le 28 mars 2023</p>	<p><i>Président de séance : M. Franck LOMBARD</i></p> <p><i>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</i></p> <p><i>Étaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Eric FUSS, Mme Audine FRECKMANN et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET.</i></p> <p><i>Étaient représentées : Mme Pauline BRESSE ayant donné pouvoir à M. Simon OUVRIER-BUFFET, Mme Sophie BIBAL ayant donné pouvoir à Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Caroline BRULEY ayant donné pouvoir à M. Mustapha HADDOU et Mme Marie-Thérèse BERGERET ayant donné pouvoir à Mme Françoise VIGUET-CARRIN.</i></p>
--	---

Délibération n°23
Rapporteur : M. Mustapha HADDOU

Objet : Requalification et mise en accessibilité de l'ancienne Trésorerie – Demandes de subventions

La Commune souhaite procéder à des travaux de requalification et de mise en accessibilité de l'ancienne trésorerie au Chef-Lieu afin d'y installer le centre socioculturel Eclat de Vie.

Aujourd'hui, il convient de réaliser un réaménagement global du bâtiment comprenant en particulier, sa mise aux normes et sa mise en accessibilité afin de garantir le bon fonctionnement de l'établissement et son adaptation aux nouvelles attentes et besoins de ses usagers. Ce bâtiment sera intégré au pôle de services présent au Chef-Lieu.

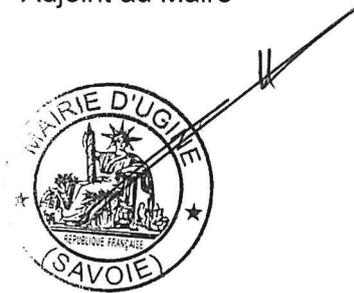
Les travaux sont estimés à 327 182.50 € et devraient débuter au printemps 2023 pour une durée de six mois.

Il convient de solliciter auprès de l'Etat (au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local – DSIL 2023), du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de la Savoie ou de tout autre organisme compétent, les subventions les plus élevées possibles pour les travaux de rénovation et de requalification de l'ancienne trésorerie du Chef-Lieu. Il convient également de solliciter le soutien nécessaire de la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie en vue de l'aménagement de ces nouveaux locaux.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve le projet de requalification et de mise en accessibilité de l'ancienne trésorerie au Chef-Lieu tel que présenté ci-avant ;**
- Autorise M. le Maire ou son représentant à solliciter, auprès de l'Etat (et notamment au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local – DSIL 2023), du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, du Conseil Départemental, de la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie ou de tout autre organisme compétent, les subventions les plus élevées possibles ;**
- Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à cette affaire.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20230206-20230206_DE23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/02/2023

Publication : 08/02/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

